

MASTER

SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ  
MENTION SCIENCES HISTORIQUES  
SPECIALITÉ HISTOIRE DE L'ART



Frederick Edwin Church, *Saison des pluies dans les Tropiques* (détail), 1866

**SECRETARIAT DU MASTER, MENTION ARTS ET HUMANITES :**

Bureau 316 Tel : 02 47 36 65 43 02.47.36.65.49 Fax : 02 47 36 67 80

Horaires d'ouverture : lundi - mardi - mercredi 9h et 13h30- 17 h00

Jeudi 9h00 à 12h00 Fermé l'après-midi

Vendredi 9h00 - 12 h00 et 13h30-16h45

# Les études à l'Université François Rabelais

## ARTS ET SCIENCES HUMAINES

ADRESSE : 3 rue des Tanneurs BP 4103 Tours CEDEX 1

Directeur : M Bernard BURON

Responsable administratif: M. Benoît WOLF

Bureau : 206      Téléphone : 02 47 36 65 31      courriel : [secrtash@univ-tours.fr](mailto:secrtash@univ-tours.fr)

Responsable de la scolarité : Mme Joëlle DENIS

Bureau : 115      Téléphone : 02 47 36 65 34      courriel : [scolash@univ-tours.fr](mailto:scolash@univ-tours.fr)

### Quelques chiffres

A l'université : 23 000 étudiants inscrits en 2007-2008 dont 4246 à l'UFR Arts et Sciences Humaines, 156 enseignants chercheurs, 43 personnels de Bibliothèque, ingénieurs, techniciens et administratifs.

### Organisation administrative et pédagogique...

l'U.F.R. est :

- administrée par un conseil élu composé de 40 membres
- dirigée par un directeur assisté de deux assesseurs et d'une correspondante pédagogique
  - composée de 8 départements :

Département	SECRETARIAT	Contact courriel
Histoire et archéologie Histoire de l'art Musique et musicologie Philosophie Psychologie Sociologie Sciences de l'éducation CFMI (Centre de Formation des Musiciens Intervenants)	Bureau 231, 2 <sup>ème</sup> étage Tanneurs Bureau 316, 3 <sup>ème</sup> étage Tanneurs 3, rue François-Clouet 3, rue François-Clouet Bureau 114 1 <sup>er</sup> étage Tanneurs Bureau 217 2 <sup>ème</sup> étage Tanneurs Bureau 114 1 <sup>er</sup> étage Tanneurs La Charmoise Fondettes	<a href="mailto:martine.robin@univ-tours.fr">martine.robin@univ-tours.fr</a> <a href="mailto:histoiredesarts@univ-tours.fr">histoiredesarts@univ-tours.fr</a> <a href="mailto:nicole.isoard@univ-tours.fr">nicole.isoard@univ-tours.fr</a> <a href="mailto:philo@univ-tours.fr">philo@univ-tours.fr</a> <a href="mailto:licence.psych@univ-tours.fr">licence.psych@univ-tours.fr</a> <a href="mailto:mylene.buteau@univ-tours.fr">mylene.buteau@univ-tours.fr</a> <a href="mailto:sylvie.triolet@univ-tours.fr">sylvie.triolet@univ-tours.fr</a> <a href="mailto:cfmi@univ-tours.fr">cfmi@univ-tours.fr</a>

# Les études et la scolarité

## Quelques principes liés au LMD

Les grades universitaires : trois niveaux de diplômes constituent dorénavant l'architecture des formations. Les études universitaires débouchent sur l'obtention de trois grades universitaires qui sont la licence (L), le master (M), le doctorat (D).

Une organisation des études en semestre : sur le plan pédagogique, l'unité de temps de référence est le semestre. A la fin de chaque semestre, une session de validation est organisée. Les étudiants qui n'ont pas pu valider leur semestre, peuvent se présenter à la seconde session.

L'enseignement est organisé en unités d'enseignements (UE) qui regroupent les différentes matières enseignées ou encore des éléments pédagogiques (EP) qui se compensent entre eux.

La validation des enseignements se fait par l'obtention et la capitalisation de crédits européens (CE). Ce système s'applique à l'ensemble du travail de l'étudiant : cours magistraux, travaux pratiques, travaux dirigés, stages, mémoires.

Les formations donnent lieu à l'élaboration d'un parcours individualisé qui repose sur les choix d'enseignements parmi l'offre de formation. Le parcours de formation fait l'objet d'une validation par l'équipe pédagogique qui s'assure de sa cohérence.

La délivrance des diplômes donne lieu à un supplément au diplôme, c'est-à-dire une annexe descriptive qui indique la nature des connaissances et aptitudes acquises. Le supplément au diplôme a pour objet d'identifier les enseignements suivis et de favoriser la mobilité des étudiants.

## Les informations administratives et les formalités à remplir

L'UFR Arts et Sciences Humaines comporte un service de scolarité. Il est situé bureau 117. Les personnels du service de scolarité gèrent votre dossier administratif, de l'inscription administrative à la remise du diplôme. C'est également auprès de ce bureau que vous aurez les renseignements sur les stages et conventions, les aides sociales, les Unités d'enseignements libres...

Horaires d'ouvertures : ouverture de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 45

fermeture au public le lundi matin et le vendredi après-midi

### ▪ La correspondance avec la scolarité

Lors de votre inscription, vous avez fourni un certain nombre de documents. Dans le courant de l'année universitaire, les dossiers sont vérifiés et peut être certains compléments vous seront demandés. **Répondre à ces sollicitations est obligatoire et conditionne l'autorisation à se présenter aux examens.**

Pensez également à vérifier régulièrement votre boîte mail étudiant car c'est un moyen rapide pour les services de l'Université de vous communiquer des informations.

Vous pouvez aussi adresser vos questions par courriel à l'adresse [scolash@univ-tours.fr](mailto:scolash@univ-tours.fr).

### ▪ La carte ATOUT'CENTRE : une petite carte pour de grands services !

Découvrez la carte ATOUT'CENTRE lors de votre entrée à l'Université de Tours. Cette carte deviendra rapidement un outil indispensable pour votre quotidien dans le monde universitaire (examens, bibliothèques, restauration,...).

De format carte bancaire et alliant différentes technologies, elle sera votre titre d'identification visuel (*photo intégrée*) et électronique (*salles sécurisées, émargement,...*) au sein de l'Université.

Au-delà de cette simple identification, la carte ATOUT'CENTRE inclus de nombreux services dont un porte-monnaie électronique MONEO.

Grâce à ce porte-monnaie, vous pouvez payer vos repas dans les restaurants universitaires mais aussi régler vos achats chez tous les commerçants affiliés Monéo, partout en FRANCE.



En raison de sa technologie avancée, cette carte nécessite une protection particulière. **Pour pouvoir l'utiliser sans problème, conservez-la dans l'étui qui vous sera remis par l'Administration !**

ATTENTION : Si vous perdez votre carte étudiant, une autre carte vous sera remise, moyennant le versement de la somme de 15€.

## Les outils numériques

### ▪ L'Environnement Numérique de travail (ENT)

Vous souhaitez accéder à distance aux informations de votre établissement (nouveautés, offre de formation, emploi du temps, cours en ligne,...) ? Vous souhaitez communiquer rapidement avec les différents acteurs du monde universitaire (étudiants, enseignants, services administratifs,...) ? **Connectez-vous à votre Environnement Numérique de Travail !**



L'ENT est un espace web de travail, d'échanges, de communication et de documentation.

Grâce à un identifiant sécurisé et une connexion internet, il permet aux personnels et aux étudiants des établissements du PUCVL (Université d'Orléans et de Tours) d'accéder sur place ou à distance à tous les services en ligne de leur établissement (messagerie, emploi du temps, cours en ligne, ...).

Il permet ainsi à tous de partager des outils numériques (annuaire, plate-forme pédagogique) mais aussi de consulter des données personnelles (dossier administratif/pédagogique).

L'ENT se présente sous la forme d'un site web (<http://ent.univ-tours.fr>) sur lequel il faut s'identifier pour se connecter aux données sécurisées.

Il propose par l'intermédiaire de différents onglets d'accéder aux services numériques de l'établissement :

- Accueil (*actualité et présentation de l'ENT*)
- Messagerie (*courrier électronique, carnet d'adresses, annuaire, liste de diffusion*)
- Scolarité (*formations, dossier étudiant*)
- Etudes (*emploi du temps, cours en ligne*)
- Bibliothèque (*documentation électronique*)

### ▪ Grâce au WIFI : surfez en liberté

Vous pouvez accéder à l'INTERNET à partir de l'ensemble des sites de l'Université.

Il vous suffit de lancer votre navigateur INTERNET à partir de votre ordinateur équipé d'une carte WIFI, puis de vous identifier (adresse mail, mot de passe).

### ▪ ORDI-CENTRE : restez branchés !

Des salles informatiques sont à votre disposition en libre service sur l'ensemble des sites universitaires.

Grâce à ce dispositif initié par la Région Centre, les sites mettent à disposition des étudiants des salles équipées en ordinateurs fixes qui disposent des principaux logiciels (bureautique, accès Internet,...).

Ces salles sont situées au 1<sup>er</sup> et au 3<sup>ème</sup> étage de site Tanneurs. L'étudiant s'identifie avec son numéro d'étudiant, suivi (sans espace) de la lettre t en minuscule et avec le mot de passe fourni au moment de l'inscription.

Elles sont ouvertes de 8 heures à 20 heures.

Elles sont destinées au travail de recherche des étudiants et leur sont réservées. Aussi, pour y accéder les étudiants doivent obligatoirement être en possession de leur carte d'étudiant. Par ailleurs, les utilisateurs doivent respecter la charte informatique de l'Université qu'ils ont signée lors de leur inscription administrative.

### ▪ SOS Informatique

Des moniteurs informatiques assurent des permanences pour vous procurer une assistance de premier niveau ainsi qu'un accompagnateur pédagogique de base dans les salles informatiques.

Ils sont chargés de vous aider à utiliser les ordinateurs fixes mis à disposition dans les salles libre service et à configurer vos ordinateurs personnels. Ils vous accompagnent dans votre prise en main du bouquet de services numériques ouvert sur votre portail ENT.

Soumettez leur toute question à [moniteurs@listes.univ-tours.fr](mailto:moniteurs@listes.univ-tours.fr)

## ▪ La Bibliothèque

Dans la rubrique « Bibliothèque » de l'ENT, vous trouvez des informations pratiques pour mieux connaître et utiliser la bibliothèque et ses services.

Cette rubrique vous permet de gérer votre dossier lecteur et d'accéder en ligne à la documentation dont vous avez besoin.

La bibliothèque sur l'ENT, c'est :

⇒ Faire des recherches bibliographiques de documents disponibles sur les sites de Tours et de Blois mais aussi sauvegarder vos recherches et leurs résultats ou poursuivre ces recherches dans d'autres catalogues ou bases de données sur le web.

⇒ Gérer votre dossier personnel : connaître la situation de vos prêts, prolonger des emprunts en cours, réserver des documents déjà empruntés par un autre lecteur, suggérer de nouveaux achats, transmettre vos demandes de PEB

⇒ Consulter la documentation en ligne : revues en texte intégral, E-books, dictionnaires et encyclopédies, bases de données bibliographiques.

## ▪ La visite médicale : une clé de la réussite !

Le Service Universitaire de Médecine et de la Promotion de la Santé (SUMPPS) vous convoquera par courriel, en cours d'année, à un examen médical gratuit et OBLIGATOIRE.

Lors de ce rendez vous, vous pourrez :

- ✓ faire le point sur votre santé de manière globale en rencontrant une infirmière, un médecin et une assistante sociale si besoin,
- ✓ mettre à jour vos vaccinations,
- ✓ envisager des solutions aux problèmes que vous pouvez rencontrer.

Secret médical et confidentialité assurés. Une attestation de passage pourra vous être fournie sur demande.

Service Universitaire de Médecine et de Promotion de la Santé

2 rue de Hallebardier - 37000 Tours - ☎ 02 47 36 77 00

## L'inscription pédagogique

L'inscription pédagogique est absolument obligatoire. Elle s'effectue en tout début d'année universitaire (par internet ou auprès des secrétariats pédagogiques).

Elle doit impérativement avoir lieu pendant la période définie par les services universitaires.

**Tout étudiant qui n'aura pas réalisé son inscription pédagogique avant le 1<sup>er</sup> octobre ne sera pas autorisé à se présenter aux examens.**

## Le régime spécial d'études

Il autorise les étudiants bénéficiaires à ne préparer que la moitié du programme prévu pour une année normale. En conséquence, six inscriptions peuvent leur être accordées pour la préparation de la Licence 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années au lieu de trois.

### Quels peuvent être les bénéficiaires ?

#### Les étudiants salariés non boursiers

Pour bénéficier du *Régime spécial d'Etudes*, l'étudiant qui exerce une activité professionnelle, doit :

- soit justifier d'un minimum de 480 heures de travail pendant les douze mois de l'année universitaire (1<sup>er</sup> Octobre au 30 septembre de l'année d'inscription);
- soit remplir, pendant l'année scolaire, une fonction enseignante pour une durée minimum de 160 heures.

La justification de cette activité professionnelle doit être présentée au service de scolarité de la composante concernée, avant le 15 décembre, sous la forme d'un certificat de l'employeur, qui doit préciser :

- la nature de l'emploi occupé,
- le nombre d'heures de travail effectuées pendant l'année universitaire.

En cas de motifs graves (ex. chômage des parents, décès) qui amèneraient un changement important dans la situation financière de l'étudiant et l'obligerait à avoir un emploi salarié, le *régime spécial d'études* pourra être accordé, après le 15 décembre, à titre tout à fait exceptionnel, par le Président de l'Université, après avis de la commission pédagogique de la filière et du directeur de la composante concernée.

#### Les étudiants inscrits en double cursus

Le *Régime Spécial d'Etudes* ne s'applique que pour la préparation de l'examen dans lequel l'étudiant est inscrit en "inscription seconde" à l'Université de Tours. Il prépare normalement l'examen pour lequel il est inscrit en "inscription première".

#### Les étudiants handicapés

L'étudiant doit prendre contact avec le SERVICE DE MEDECINE PREVENTIVE ET DE PROMOTION DE LA SANTE. En outre, l'étudiant handicapé peut également bénéficier de dispositions particulières : majoration du temps de composition, utilisation de matériel spécifique, assistance d'une secrétaire.

#### Les étudiants sportifs de haut niveau

L'étudiant doit prendre contact avec le SERVICE UNIVERSITAIRE DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES. Par ailleurs, ce service peut, conformément à la circulaire n° 1455 du 6 Octobre 1987, l'aider à concilier ses activités sportives et la poursuite de ses études supérieures (organisation de l'emploi du temps, suivi diététique, contrôle médical...).

#### Les étudiants élus

L'étudiant doit être élu dans l'un des Conseils suivants : Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire, Conseil Scientifique, Conseil d'Administration de l'Université ou Conseil d'Administration du CROUS.

#### Les étudiants chargés de famille (enfant jusqu'à 18 ans)

L'étudiant doit fournir une copie de son livret de famille.

#### **Le contrôle des connaissances**

Le régime spécial d'études permet à l'étudiant d'être dispensé du contrôle continu, sauf en Médecine, Pharmacie et I.U.T.

Toutefois, pour ces trois filières, un régime adapté à chaque étudiant reconnu handicapé ou sportif de haut niveau peut être défini en accord avec le Service de Médecine Préventive Universitaire ou le SUAPS et le responsable de la filière.

#### **Quand et auprès de qui faire la demande ?**

L'étudiant qui souhaite bénéficier de ce régime, doit en faire la demande pour chaque semestre et remettre un justificatif prouvant qu'il remplit bien les conditions au Service Scolarité de sa composante, au début de l'année universitaire, de préférence au moment de l'inscription et en tout état de cause **AVANT LE 10 OCTOBRE 2008** pour le 1<sup>er</sup> semestre et au maximum 1 semaine après la reprise des cours au second semestre.

L'étudiant peut donc choisir entre les deux formules de contrôle des connaissances :

- soit uniquement examen terminal,
- soit examen terminal et contrôle continu, comme les étudiants inscrits normalement.

Le choix est applicable à tout ou parties des Unités d'Enseignement, après avis de la Commission Pédagogique, selon les modalités définies par chaque département ou filière dans le contrôle des connaissances et approuvées par les instances de l'Université.

# Le calendrier universitaire

- *du 8 au 15 septembre semaine de rentrée active*

## Premier semestre

- *Du 15 septembre au 25 octobre : cours (6 semaines)*
- *Du 27 octobre au 1er novembre : pause pédagogique*
- *Du 03 novembre au 13 décembre : cours (6 semaines)*
- *Du 15 au 20 décembre : examens 1er semestre*
- *Du 21 décembre 2008 au 04 janvier 2009 : vacances de Noël*
- *Du 5 au 10 janvier : examens 1er semestre*

## Deuxième semestre

- *Du 12 janvier au 21 février : cours (6 semaines)*
- *Du 21 février au 1er mars : Vacances d'Hiver*
- *Délibérations des semestres 1,3 et 5 de L du 23 février au 27 février 2009.*
- *Du 2 mars au 17 avril : cours (7 semaines)*
- *Du 18 avril au 26 avril : Vacances de printemps*
- *2 mai : fin des enseignements*
- *27 juin : fin des délibérations pour les deux sessions*

**A tout moment vous pouvez consulter votre emploi du temps sur l'ENT**

### **IMPORTANT**

L'Université constate un accroissement préoccupant des cas de plagiat commis par les étudiants, notamment grâce à l'INTERNET.

L'attention des étudiants est appelée sur le fait que le plagiat, qui consiste à présenter comme sien ce qui appartient à un autre, est assimilé à une fraude.

Ses auteurs sont donc passibles de la Section disciplinaire et s'exposent aux sanctions prévues à l'article 40 du décret n°92-657 du 13 juillet 1992, à savoir :

1° L'avertissement ;

2° Le blâme ;

3° L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;

4° L'exclusion définitive de l'établissement ;

5° L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;

6° L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur."

## **PRÉSENTATION DU MASTER**

La spécialité « Histoire de l'art » prend place au sein de la mention « Sciences historiques » du master « Sciences humaines et sociales ».

La spécialité « Histoire de l'art » repose sur trois aspects fondamentaux :

elle porte sur des réalités inscrites dans le temps,

elle se fonde sur une analyse critique de l'œuvre

elle se développe par l'élaboration d'une réflexion personnelle impliquant nécessairement une pratique poussée de l'écriture.

Comme les autres spécialités de la mention "Sciences Historiques" (« Archéologie », « Histoire Urbaine et Histoire Culturelle », « Histoire de l'Alimentation »), la spécialité « Histoire de l'art » est organisée à la fois autour des quatre périodes «académiques» (histoire ancienne, médiévale, moderne, contemporaine), et des thématiques et méthodologies particulières. L'enseignement y est fondé sur la recherche. Au niveau du master 1ère année, il s'agit d'approfondir la formation de l'étudiant grâce à l'étude dominante d'une des quatre périodes. Ceci impose que les enseignements de spécialité obligatoires relèvent tous de cette période. En outre, en concertation avec un directeur de mémoire, l'étudiant rédigera un mémoire sur un thème de recherche inédit, fondé sur l'exploitation d'une documentation originale non exploitée.

La spécialité « Histoire de l'art » veut résolument permettre à l'étudiant d'entrer dans une pratique de l'écriture et des modes de réflexion qui en dépendent. La présence d'un important mémoire d'initiation à la recherche suppose un effort de rédaction et la conscience que les disciplines impliquées formalisent leur démarche critique et leurs objets scientifiques par le travail de l'écriture.

Ce travail demande un apprentissage ; aussi la mention « Arts et Humanités » propose une démarche innovante dans la relation étroite qu'elle veut instituer entre l'étudiant et son directeur de recherches. Il appartiendra en effet au directeur de recherches de constituer en concertation avec l'intéressé le cursus de l'étudiant en déterminant très précisément quels seront les enseignements suivis dans ou en-dehors du master et en suivant, étape par étape, l'élaboration et la rédaction du projet rédigé de recherche. Ce travail de suivi relève d'une forme de tutorat. La rédaction ne saurait être une vague conclusion d'un effort de formation accompli sous d'autres aspects, c'est en effet l'écriture elle-même qui permet à l'étudiant d'entrer dans la problématique de ces disciplines.

La spécialité « Histoire de l'art » s'adosse aux équipes de recherches suivantes :

- EA CERMAVA Centre d'études et de recherches « mondes anciens, ville et alimentation », dir. Philippe Chassaing
- UMR 6173 : Cités, Territoires, Environnement, Sociétés (CITERES), dir. Serge Thibault.
- UMR 6576 : Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance (CESR), dir. Marie-Luce Demonet.
- JE2527 INTRU (Interactions, transferts, ruptures artistiques et culturels), dir. Eric de Chassey



### 1. **Compétences acquises au terme du master**

La spécialité « Histoire de l'art » valorise des méthodes d'initiation à la recherche qui passent nécessairement par une pratique intensive de l'écriture (qui constituera également une grande partie de la future vie professionnelle des étudiants de cette mention), l'effort de réflexion qui lui est associé, des contenus savants (apprentissage de l'érudition) et, à l'intersection de ces deux champs, des techniques spécifiques (connaissances linguistiques, pratiques des sources historiques, techniques artistiques, maîtrise des grandes questions et de leurs articulations, etc...).

### 2. **Débouchés professionnels**

- Secteurs d'activité : Enseignement, culture, patrimoine, tourisme, communication, sciences politiques et juridiques, médiation sociale, audiovisuel, cinéma
- Métiers : Métiers de l'enseignement, métiers des pratiques culturelles (musées, centres d'art, galeries d'art, services culturels des collectivités publiques), métiers du patrimoine, métiers du tourisme et du voyage, métiers de l'édition, du livre et de la presse (critique d'art, journalisme), métiers de la communication, métiers du cinéma et de l'audiovisuel.

### 3. **Origine des étudiants**

#### **En 1<sup>ère</sup> année :**

Peuvent s'inscrire à la première année de Master dans le cadre de la formation initiale :

-titulaires de la licence d'Histoire ou d'Histoire de l'Art

Population concernée par la première année de Master dans le cadre de la formation continue ou pour les demandeurs d'emploi :

-les personnes disposant d'une expérience professionnelle correspondant aux objectifs de la formation, qui feront l'objet d'une vérification de leurs compétences à fin de validation d'acquis.

#### **En 2<sup>ème</sup> année :**

Peuvent s'inscrire à la seconde année de Master dans le cadre de la formation initiale :

-titulaires d'une première année de Master, spécialité Histoire de l'art, ou d'une Maîtrise d'Histoire de l'Art ou relevant d'une autre mention du master, correspondant à 240 points ECTS, sous réserve d'un niveau satisfaisant en français et éventuellement d'un enseignement de rattrapage pour mise à niveau disciplinaire

-titulaires d'autres diplômes français ou étrangers (par exemple en provenance de nos partenaires d'échanges Erasmus-Socrates, ou hors Union européenne), correspondant à 240 points ECTS, en rapport avec les échanges internationaux, sous réserve d'un niveau satisfaisant en français et d'un enseignement de rattrapage pour mise à niveau disciplinaire

Peuvent s'inscrire à la seconde année de Master dans le cadre de la formation continue ou pour les demandeurs d'emploi :

-les personnes disposant d'une expérience professionnelle correspondant aux objectifs de la formation, qui feront l'objet d'une vérification de leurs compétences à fin de validation d'acquis.

### 4. **Principaux critères de sélection pour l'admission en deuxième année**

Les critères d'admission en deuxième année sont :

-la maîtrise du français, vérifiée si besoin par des tests écrits et oraux,

-une bonne connaissance des pré-requis nécessaires à cette formation, vérifiée si besoin (c'est-à-dire lorsque l'étudiant n'est pas issu de la première année dans cette mention) après un entretien avec le responsable de la spécialité ou son représentant

### 5. **Passerelles vers les autres parcours types**

Passerelles vers les autres spécialités de la mention « Sciences historiques », vers les autres mentions du master "Sciences de l'Homme et de la Société", notamment vers les enseignements relevant de "Villes et Territoires", vers les autres masters de l'Ecole Doctorale "Sciences de l'Homme et de la Société" de l'Université de Tours, notamment vers la mention "Renaissance".

### 6. **Aménagements pour la formation continue**

*Validations des acquis professionnels et validations des acquis de l'expérience :*

S'agissant d'une formation "recherche", il sera tenu compte des acquis professionnels qui peuvent être en relation directe avec la formation dans le domaine de la recherche documentaire, de la collation de données, etc. L'équipe pédagogique évaluera l'importance et la pertinence de ces acquis et pourra accorder l'équivalence d'un ou plusieurs modules.

### 7. **Adaptation des cursus et des méthodes d'enseignement**

Dans la mesure du possible, les cours sont regroupés sur une semaine par mois pour faciliter l'accès aux étudiants inscrits dans le cadre de la formation continue.

Les étudiants salariés pourront, comme c'est la règle dans tous les cycles universitaires, acquérir en quatre semestres au lieu de deux les 60 crédits de chaque niveau du master. Pour chaque unité de formation, il leur sera proposé de répartir l'acquisition de ces 60 crédits en commençant par les formations théoriques, pour réaliser à la fin le travail personnel.

Séminaires et journées d'études sont conçus pour accueillir des étudiants engagés dans la vie professionnelle (par exemple dans l'enseignement secondaire et pouvant entrer dans l'offre de formation continue du rectorat).

## ORGANISATION GENERALE DES ETUDES PAR SEMESTRE

La spécialité s'organise autour de **quatre semestres autonomes**. Elle est coordonnée par une **équipe pédagogique** qui assure la cohérence des enseignements et valide le **parcours individualisé** de l'étudiant choisi en consultation avec son **directeur de recherches**. **Une inscription pédagogique doit être prise au début de chaque semestre; elle doit être visée par le directeur de recherches.**

La première et la deuxième année (M1 et M2) mettent en place un approfondissement progressif de la discipline et du champ de recherches envisagé en concertation avec un directeur de recherches choisi à l'entrée dans le master parmi les membres de l'équipe pédagogique de celui-ci. Tout au long du parcours, les étudiants sont encouragés à renforcer leur formation en choisissant leurs séminaires transversalement, en fonction de leur projet de recherches.

En **M1**, l'étudiant élabore un parcours personnalisé pour valider :  
au premier semestre (**S7**) :

- un séminaire méthodologique (UE1)
- un séminaire obligatoirement choisi dans la spécialité « Histoire de l'art » (dont le séminaire de son directeur de recherches, s'il a lieu) (UE2)
- un séminaire libre, choisi éventuellement dans d'autres Masters ou dans d'autres mentions du Master « Sciences de l'homme et de la société » (UE3)
- une UE de Langages (UE4)
- un séminaire diachronique (UE5)

au second semestre (**S8**):

- un séminaire obligatoirement choisi dans la spécialité « Histoire de l'art » (dont le séminaire de son directeur de recherches, s'il a lieu) (UE6)
- un stage, choisi en accord avec le directeur de recherches de l'étudiant. Ce stage fait l'objet d'un bref rapport comportant une appréciation individuelle du responsable de l'organisme partenaire. La note est attribuée par le directeur de recherches de l'étudiant au vu de ce rapport (UE7)
- un séminaire libre, choisi éventuellement dans d'autres Masters ou dans d'autres mentions du Master « Sciences de l'homme et de la société » (UE8)
- une UE de Langages (les séminaires de langue vivante sont choisis parmi l'offre de l'université) (UE9)
- un mémoire de recherches (UE10)

A la fin de la première année (M1) l'étudiant présente son **mémoire de recherches sous une forme rédigée** devant un jury composé de son directeur de recherches et d'un autre membre de l'équipe pédagogique. Ce mémoire dactylographié et éventuellement illustré porte sur une question inédite. Il peut comporter une proposition de plan pour le projet rédigé de recherches de la deuxième année.

**Les étudiants sont encouragés à choisir un sujet de mémoire avec un directeur de recherches le plus tôt possible. Ils tiennent leur directeur de recherches régulièrement informé de l'avancée de leur travail. Bien que ce mémoire ne fasse l'objet d'aucune note au premier semestre, il est impératif de commencer les recherches personnelles dès le début de l'année universitaire.**

En **M2**, l'étudiant élabore un parcours personnalisé pour valider :  
au premier semestre (**S9**) :

- un séminaire de spécialité (celui de son directeur de recherches s'il a lieu) (UE11)
- un séminaire diachronique (UE12)
- une UE de Langages (les séminaires de langue vivante sont choisis parmi l'offre de l'université) (UE13)
- un séminaire libre, choisi éventuellement dans d'autres Masters ou dans d'autres mentions du Master « Sciences de l'homme et de la société » (UE14) ou dans l'offre de formation de M2 de l'École du Louvre

au second semestre (**S10**):

- un séminaire de spécialité (celui de son directeur de recherches s'il a lieu) (UE15)
- un séminaire libre, choisi éventuellement dans d'autres Masters ou dans d'autres mentions du Master « Sciences de l'homme et de la société » (UE16) ou dans l'offre de formation de M2 de l'École du Louvre
- une UE de Langages (les séminaires de langue vivante sont choisis parmi l'offre de l'université)
- un mémoire de recherches (UE17)

A la fin de la seconde année (M2) l'étudiant présente un **mémoire de recherches** dactylographié, comportant une introduction méthodologique, une bibliographie et éventuellement des illustrations, devant un jury de soutenance composé de deux membres au moins, dont le directeur de recherches. Un membre au moins du jury de soutenance doit être Professeur ou MCF HDR. La note attribuée prend en compte le projet rédigé et la soutenance elle-même. Un plan de ce projet est présenté au directeur de recherches à la fin du premier semestre, pour évaluation.

### DISPOSITIONS PROPRES A LA DEUXIÈME ANNEE

L'admission est prononcée après la soutenance en langue française du mémoire de recherches et validation des U.E. devant un jury de soutenance

Les demandes de redoublement seront examinées par le jury de fin d'année de M2.

Une convention d'ouverture mutuelle des séminaires de M2 a été passée avec l'École du Louvre à Paris. Les étudiants du M2 spécialité « Histoire de l'art » ont la possibilité de suivre, dans la limite des places disponibles, les enseignements de deuxième cycle de l'École du Louvre.

## MAQUETTE DES ENSEIGNEMENTS

**M1.** Responsable : M. le professeur Royo.

Semestre / UE	Coef	ECT S	Eléments pédagogiques	CM	TD	TP
<b>SEMESTRE 1 (S7)</b>						
<b>UE 1 Méthodologie de l'histoire de l'art</b>	2	6	Méthodologie historique 2 EP au choix	18		
<b>UE 2 Séminaire de spécialité</b>	3	9	Séminaires de spécialité 4 EP au choix	18		
<b>UE 3 Séminaire libre</b>	1	3	Au choix parmi tous les enseignements existants	18		
<b>UE 4 Langages</b>	1	3	Langages informatiques ou séminaire de langue proposé par l'université			12
<b>UE 5 Histoire de l'art : séminaire diachronique</b>	3	9	Séminaire diachronique	24		
<b>Total 1<sup>er</sup> semestre (S1)</b>	<b>10</b>	<b>30</b>		<b>78</b>		<b>12</b>
<b>SEMESTRE 2 (S8)</b>						
<b>UE 6 Séminaire de spécialité</b>	2	6	Séminaires de spécialité 4 EP au choix : - Antique - Médiéval (UE 15) - Moderne - Contemporain 81	18		
<b>UE 7 Stage</b>	2	6	Stage			48
<b>UE 8 : Séminaire libre</b>	1	3	Au choix parmi tous les enseignements existants	18		
<b>UE 9 Langues</b>	1	3	langages informatiques ou séminaire de langue proposé par l'université			12
<b>UE 10 Mémoire</b>	4	12				
<b>Total 2<sup>ème</sup> semestre (S2)</b>	<b>10</b>	<b>30</b>		<b>36</b>		<b>60</b>
<b>Total Master 1<sup>ère</sup> année ([M1] = maîtrise)</b>	<b>20</b>	<b>60</b>		<b>114</b>		<b>72</b>

**M2.** Responsable : M. le professeur de Chassey

Semestre / UE	Coef .	ECT S	Eléments pédagogiques	CM	TD	TP
<b>UE 11 Séminaire de spécialité</b>	4	12	Séminaire de spécialité 4 EP au choix	18		
<b>UE 12 Séminaire diachronique</b>	4	12	Séminaire diachronique	24		
<b>UE 13 Langages</b>	1	3	langages informatiques ou séminaire de langue proposé par l'université			12
<b>UE 14 Séminaire libre ou stage</b>	1	3	Séminaire libre ou stage	18		
<b>Total 3<sup>e</sup> semestre (S3)</b>	<b>10</b>	<b>30</b>		<b>60</b>		<b>12</b>
<b>UE 15 Séminaire de spécialité</b>	2	6	Séminaire de spécialité 4 EP au choix	18		
<b>UE 16 Séminaire libre</b>	2	6	Séminaire libre	18		
<b>UE 17 Mémoire de recherche</b>	6	18				
<b>Total 4<sup>ème</sup> semestre (S4)</b>	<b>10</b>	<b>30</b>		<b>36</b>		
<b>Total Master 2<sup>ème</sup> année [M2]</b>	<b>20</b>	<b>60</b>		<b>96</b>		<b>12</b>
<b>Charge d'enseignement Histoire de l'art (ETD)</b>				<b>162</b>		<b>8</b>

**MODALITÉS DE CONTROLE DES CONNAISSANCES**

UNITES D'ENSEIGNEMENT (Détaillez les éléments pédagogiques)	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES *			
		1 <sup>ère</sup> Session			2 <sup>ème</sup> Session			1 <sup>ère</sup> Session		2 <sup>ème</sup> Session	
		Type <sup>†</sup> de contrôle	Type <sup>‡</sup> d'épr euve	Coef.	Type <sup>†</sup> de contrôle	Type <sup>‡</sup> d'épr euve	Coef.	Type <sup>‡</sup> d'épr euve	Coef.	Type <sup>‡</sup> d'épr euve	Coef.
UE 1 Méthodologie historique	6	cc	E-O	2	cc	E-O	2	ET	2	ET	2
UE 2 Séminaire de spécialité	9	cc	E-O	3	cc	E-O	3	ET	3	ET	3
UE 3 modalités de contrôle selon UE choisie	3			1			1	ET	1	ET	1
UE 4 Langues	3	cc	E-O	1	cc	E-O	1	ET	1	ET	1
UE 5 Séminaire diachronique	9	ET	E-O	3	ET	E-O	3	E-O	3	E-O	3
UE 6 Séminaire de spécialité	6	cc	E-O	2	cc	E-O	2	ET	2	ET	2
UE 7 Stage	6	cc	E-O	2	cc	E-O	2	ET	2	ET	2
UE 8 modalités de contrôle selon UE choisie	3			1			1		1		1
UE 9 Langues	3			1			1		1		1
UE 10 Mémoire de recherche	12	ET	E-O	4	ET	E-O	4	ET	4	ET	4
UE 11 Séminaire de spécialité	12	cc	E-O	4	ET	E-O	4	ET	4	ET	4
UE 12 Séminaire diachronique	12	cc	E-O	4	ET	E-O	4	ET	4	ET	4
UE 13 Langages	3	cc	E-O	1	ET	E-O	1	ET	1	ET	1
UE 14 modalités de contrôle selon UE choisie	3			1			1		1		1
UE 15 Séminaire de spécialité	6	cc	E-O	2	cc	E-O	2	ET	2	ET	2
UE 16 modalités de contrôle selon UE choisie	6		E-O	2	cc	E-O	2	ET	2	ET	2
UE 17 Mémoire de recherche	18	ET	E-O	6	ET	E-O	6	ET	6	ET	6

\* Régime spécial d'études : voir article 3 des modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et des règles de passage de l'université ci-après.

† Type de contrôle : CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal

‡ Type d'épreuve : E : Ecrit - O : Oral

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES, D'EVALUATION  
ET REGLES DE PASSAGE DE L'UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS

DIPLOME DE MASTER

**en application de l'arrêté du 9 avril 1997, des décrets n°2002-480, 481, 482 du 8 avril 2002 et de l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master**

1. L'accès de l'étudiant titulaire de la licence dans le même domaine est de droit pour les 60 premiers crédits européens. L'admission en master 2<sup>ème</sup> année est prononcée par le Président de l'Université sur proposition de l'équipe pédagogique;
2. Le diplôme de master sanctionne un niveau correspondant à l'obtention de 120 crédits européens au-delà du grade de licence ;
3. Les modalités de contrôle des connaissances sont arrêtées dans chaque diplôme au plus tard à la fin du premier mois de l'année universitaire et ne peuvent être modifiées en cours d'année ;
4. Un régime spécial d'études comprenant notamment des aménagements pour le contrôle des connaissances est fixé, par diplôme, pour certaines catégories d'étudiants, notamment les étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou étudiante (il s'agit ici des étudiants élus aux trois conseils de l'université et au CA du CROUS), les étudiants inscrits en double cursus, les étudiants chargés de famille, les étudiants handicapés et les sportifs de haut niveau ;
5. Un tableau détaillant les modalités de contrôle, y compris celles relevant du régime spécial, (type d'épreuves, coefficients pour chaque élément constitutif et chaque unité d'enseignement) est complété et joint au tableau des enseignements ;
6. Deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées par semestre d'enseignement. Les examens de 2<sup>ème</sup> session des premier et deuxième semestres ont lieu – soit dans un délai minimum de deux mois ; soit dans un délai minimum de quinze jours à condition que la seconde session soit précédée par un Dispositif Pédagogique Particulier entre les deux sessions. Les mémoires et rapports de stage se déroulent en session unique ;
7. Il y a compensation entre les éléments constitutifs d'une unité d'enseignement ;
8. Il y a compensation entre les unités d'enseignement d'un même semestre ; la compensation est organisée sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients. **Il n'y a pas de compensation, dans quelque sens que ce soit, entre la note de stage / mémoire individuel et la note des autres unités (ou autres enseignements et activités)** : cette disposition est valable pour tous les M2 et pour les M1 comportant un stage long ou un mémoire d'initiation à la recherche. Toutes les notes des autres unités entrent dans la règle de la compensation : si la moyenne de l'ensemble de ces unités est < 10/20, l'étudiant doit repasser en seconde session toutes les unités dont la note est < 10/20. L'étudiant conserve le bénéfice des unités d'enseignement acquises par lui;
9. **Il n'y a aucune compensation entre les semestres ;**
10. Les éléments constitutifs où l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés. L'acquisition de l'élément constitutif emporte l'acquisition des crédits européens correspondants ;
11. Les unités d'enseignement où l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisées. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants (30 crédits par semestre) ;
12. La délivrance du diplôme intermédiaire de maîtrise conférant 60 crédits européens est prononcée après délibération du jury de master 1<sup>ère</sup> année, sur demande de l'étudiant ;
13. Le diplôme de master est délivré à l'issue des quatre semestres après délibération du jury , attribuant 120 crédits, sous réserve d'avoir validé l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère;
14. La mention de réussite est attribuée sur les deux semestres de M2. Le redoublement en deuxième année n'est pas admis sauf cas de situation exceptionnelle apprécié par le jury et sur décision du Président de l'Université.

**DESCRIPTIFS DES SEMINAIRES DE LA MENTION « ARTS ET HUMANITÉS » (ces descriptifs ne sont pas définitifs, ils sont précisés oralement par les enseignants lors d'une réunion de présentation du master organisée au début de chaque année universitaire)**

**-UE 1 : H7AMET18 : Manuel Royo, Professeur : « Méthodologie de la recherche en histoire de l'art ancienne et médiévale »**

Définition des méthodes et des sources de la recherche en histoire de l'art. Maîtrise des principaux outils bibliographiques de l'histoire de l'art, des bases de données informatiques, des principales normes de rédaction. Connaissance des bibliothèques et des fonds d'archives majeurs.

**-UE 1 : H7AMET28 : France Nerlich, Maître de conférences : « Méthodologie de la recherche en histoire de l'art moderne et contemporaine »**

La première partie de ce séminaire sera consacrée à la définition des méthodes et des sources de la recherche en histoire de l'art, c'est-à-dire la maîtrise des principaux outils bibliographiques de l'histoire de l'art, des bases de données informatiques, des principales normes de rédaction. Connaissance des bibliothèques et des fonds d'archives majeurs (familiarisation sur place avec la Bibliothèque nationale de France, la bibliothèque de l'INHA, le cabinet des Estampes, etc.). La deuxième partie du séminaire sera consacrée plus précisément à des questions d'historiographie et de méthodologie par l'étude de textes-clés.

**-UE2 : H7ASES18 : Manuel Royo, Professeur : « Histoire de l'Archéologie et de l'Histoire de l'Art antique »**

Histoire des conceptions archéologiques et historiographie en histoire de l'art antique. XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s.: le cas de Rome.

**-UE2 : H7ASES28 : séminaire mutualisé cette année avec l'EP H9ASES28 (UE11)**

**-UE2 : H7ASES38 : séminaire mutualisé cette année avec l'EP H9ASES38 (UE 11)**

**-UE2 : H7ASES48: Jean-Baptiste Minnaert, Professeur: « Architecture contemporaine, historiographie et méthodologie »**

Le séminaire se basera sur des questions liées à l'historiographie de l'histoire de l'architecture contemporaine. Il sera aussi le moment d'un questionnement de chaque étudiant sur les objectifs, implicites et explicites, de la recherche qu'il mène dans le cadre du master.

**-UE5 : H7ASDIA8 : « Séminaire diachronique : Manuel Royo, Maurice Brock, Eric de Chasse, Pascale Charron, Jean Baptiste Minnaert, Emmanuelle Champion : « Les relectures ».**

Comment –par le biais d'études de cas de diverses périodes- concevoir la relecture d'une ou de plusieurs œuvres, soit sous la forme de la citation, de la re-création, voire de la négation, de façon diachronique ou synchronique.

**-UE6 : H8ASES18 : Natacha Lubtchansky, Maître de conférences : « Images, textes et contextes, entre la Grèce et l'Italie antique »**

Interprétation des représentations figurées antiques: approches méthodologiques et historiographiques. Elaborer un corpus en iconographie et mobiliser les outils méthodologiques, techniques et historiographiques pour son analyse.

**-UE6 : H8ASES28 : Pascale Charron, Maître de conférences : « Imago, imagines »**

Statuts, modalités de commande, de production, et de réception de l'image au Moyen Âge. Etudes de cas autour d'un thème.

**-UE6 : H8ASES38 : Séminaire non-assuré cette année**

**-UE6 : H8ASES48 : Pascal Rousseau, Maître de conférences : « Cosa mentale. Avant-gardes et culture psychique (1880-2000) »**

Ce séminaire, qui s'inscrit dans l'esprit de lectures culturelles, propose une nouvelle approche de l'art moderne (1880-2000) à partir de la fascination des avant-gardes pour la puissance psychique. Le séminaire ouvrira cette archéologie dans les années 1880-90, par la coïncidence historique entre l'âge d'or de l'hypnose médicale et le développement stylistique de l'art nouveau. L'hypnose n'est ici que le corollaire d'un mouvement plus vaste de réforme de la conscience, proposant non seulement une interprétation plurielle de la subjectivité mais une extériorisation inédite de la pensée et de la sensibilité. Ce sera l'un des fils conducteurs de notre analyse qui montrera l'influence décisive des nouveaux modèles cognitifs sur la production artistique de l'ensemble du XX<sup>e</sup> siècle, du symbolisme à l'art conceptuel, du surréalisme au psychédéisme, jusqu'aux tendances les plus récentes de l'art d'aujourd'hui.

**-UE11 : H9ASES18 : séminaire mutualisé cette année avec l'EP H7ASES18 (UE2)**

**-UE11 : H9ASES28 : Alain Salamagne, Professeur : « Histoire des techniques architecturales et picturales au Moyen-Âge»**

Le séminaire abordera deux aspects de la recherche : 1) la méthodologie et les sources en histoire de l'art et de l'architecture, fondamentales dans cette discipline, de même que les méthodes contemporaines d'analyse de l'image et

de l'objet architectural ; 2) l'histoire des chantiers de la fin du Moyen Age, en questionnant en particulier le rôle et le statut des artistes

**-UE11 : H9ASES38 : Yves Pauwels, Professeur : « Architecture et rhétorique. Formes et sens du langage architectural à l'âge du vitruvianisme »**

Analyses comparées des méthodes de création en littérature (poétique et rhétorique) et en architecture (formation et modalités du langage ornemental à l'antique, étude de la grammaire et de la rhétorique des ordres) à partir de l'examen de quelques grands architectes français (De L'Orme, Lescot, Salomon de Brosse, Mansart, Le Vau, Hardouin-Mansart...)

**-UE11 : H9ASES48 : Eric de Chasse, Professeur : « L'art en Europe et en Amérique dans la seconde moitié du vingtième siècle : Matisse abstrait »**

Étude de la circulation et de la diffusion des œuvres et des modèles artistiques dans la seconde moitié du vingtième siècle : ruptures, influences, relectures, à travers les rapports des artistes abstraits des années 1940 à 1960 avec l'œuvre de Matisse.

**-UE12 : H9ASDIA8 : séminaire mutualisé cette année avec l'EP H7ASDIA8 (UE 5)**

**-UE15 : HOASES18 : Françoise Alabe, Maître de conférences : « Textes et images dans l'Antiquité »**

Rappel des outils fournis par Philippe Bruneau dans le cadre de la *théorie de la médiation*. Application de ces outils à des images « parlantes » (autour de mythes &/ou de grands textes littéraires antiques).

**-UE15 : HOASES28 : séminaire mutualisé cette année avec l'EP H8ASES28 (UE6)**

**-UE15 : HOASES38 : séminaire non-assuré cette année**

**-UE15 : HOASES48 : Eric de Chasse, Jean-Baptiste Minnaert, France Nerlich, Pascal Rousseau : « Interactions, transferts, ruptures dans l'art contemporain »**

Étude des modèles théoriques et des cas pratiques de circulation des formes et discours artistiques des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles et d'aujourd'hui.

**LISTE DES PRINCIPALES PUBLICATIONS DES ENSEIGNANTS DU MASTER**

**Françoise Alabe**

- « Décors peints au plafond dans des maisons hellénistiques à Délos », *Bulletin de Correspondance hellénique* 126 (2002), p. 231-263.
- « Céramiques hellénistiques d'Europos à Doura : hasards ou cohérences ? », in : P. Leriche, M. Gelin, A. Dandrau (éd.), *Doura-Europos. Études V* (2004), p. 163-198.
- chapitre « La peinture » (en collaboration avec U. T. Bezerra de Meneses) dans : Ph. Bruneau, J. Ducat, *Guide de Délos* (4<sup>e</sup> éd. refondue et mise à jour, 2005), p. 115-124.
- « Routines hellénistiques et normes romaines ? à propos du décor de quelques maisons romaines », in B. Perrier (éd.), *Villas, maisons, sanctuaires et tombeaux tardo-républicains : découvertes et relectures récentes*, Actes du Colloque international de Saint-Romain-en-Gal 8-10 février 2007, Rome (Quasar) 2007, p. 405-416.

**Éric de Chasse**

- « Bazooka : Pistolets-sexes ? », 20/27, n°2, hiver 2007-2008.
- « Arshile Gorky : Création, digestion, disparition », in catalogue *Hommage à Arshile Gorky*, Paris, Centre Pompidou & Fondation Gulbenkian, 2007.
- *Platitudes, Une histoire de la photographie plate*, Paris, Gallimard, 2006.
- *La peinture efficace, Une histoire de l'abstraction aux États-Unis, 1910-1960*, Paris, Gallimard, 2001.
- *La violence décorative: Matisse et les États-Unis*, Nîmes, Jacqueline Chambon, 1998.

**Pascale Charron**

- "Les Tentures de la Vengeance de Notre-Seigneur. Etude de la mise en scène de la Jérusalem antique dans la tapisserie du XVe siècle", in : *Actes du colloque international des Rencontres du Patrimoine Religieux*, à paraître en 2009
- *Dictionnaire d'histoire de l'art du Moyen Âge occidental*, en coll. avec J.M. Guillouët, éd. Robert Laffont, coll. Bouquins, à paraître en 2008.
- "Culture du secret et goût de l'équivoque : les manuscrits à devises anagrammatiques à la fin du Moyen Âge" in : *Lecture, représentation et citation. L'image comme texte et l'image comme signe (XIe-XVIIe s.)*, Ch. Heck (dir.), Lille 3, 2007, p. 117-129
- "A la manière de Jean Fouquet. Le livre d'heures inédit de Jehan Boudet, contrôleur des finances du duc d'Orléans", in : *Revue de l'Art*, n° 147/2005-1, p. 45-56
- *Le Maître du Champion des dames*, INHA-CTHS, Paris, 2004

**Natacha Lubtchansky**

- *Recherches autour d'ICAR (Iconographie – Archéologie), une base de données des scènes figurées de l'Italie préromaine* : <http://www.mae.u-paris10.fr/pagicar>
- *Le cavalier tyrrhénien. Représentations équestres dans l'Italie archaïque*, Rome, 2005 (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 320)
- *Les Etrusques d'Ingres : un statut ambigu*, dans P. Picard-Cajan (éd.), *Ingres et l'Antique. L'illusion grecque*, catalogue de l'exposition, Arles, 2006, p. 51-66
- *Divine ou mortelle ? Les femmes de la Tombe du Baron de Tarquinia*, dans F.-H. Massa Pairault (éd.), *L'image antique et son interprétation* (Collection de l'École française de Rome), 2006, p. 219-236
- *L'océan et l'au-delà : sur quelques figurations symboliques de l'eau en Etrurie*, dans A.-M. Guimier-Sorbets (éd.), *L'eau. Enjeux, usages et représentations*, Nanterre (Colloque de la Maison René-Ginouvès, 5), 2008, sous presse

**Marion Boudon-Machuel**

- *François du Quesnoy*, Paris, Arthena, 2005.
- "Le combat n'est point douteux, voici un bloc de marbre qui s'offre à vous servir : le sculpteur face à la contrainte du marbre", actes du colloque *Marbres de Rois*, Versailles, château, 22-24 mai 2003, en collaboration avec Fabienne Sartre (à paraître)
- "François Dieussart à Rome : deux œuvres identifiées", *Burlington Magazine*, décembre 2003, vol. CXLV, n° 1209, pp. 833-840.



- "L'antithèse Bernin-Du Quesnoy, dans la littérature artistique française, XVIIe-XVIIIe siècle", actes du colloque *Le Bernin et l'Europe du baroque triomphant à l'âge romantique*, Paris 6-7 novembre 1998, Paris, 2003.
- "Le buste funéraire et la "ressemblance parlante" à Rome dans les années 1620", actes du colloque *Bernini dai Borghese ai Barberini. La cultura a Roma intorno agli anni Venti*, Rome, Villa Medici, 17-19 février 1999, Rome, 2005.

#### Jean-Baptiste Minnaert

- Jean-Baptiste Minnaert, « Pierre Barbe, la fadeur et le banal », dans *Histoires d'art. Mélanges en l'honneur de Bruno Foucart*, textes réunis par Barthélémy Jobert, Adrien Goetz et Simon Texier, Paris, Norma, 2008, 607 pages, p. 388-399.
- Jean-Baptiste Minnaert (éd.), *Histoire de l'art*, n° 59 « Nouvelles approches en architecture », octobre 2006, 172 pages.
- Jean-Baptiste Minnaert (dir.), *Histoires d'architectures en Méditerranée XIXe-XXe siècles. Écrire l'histoire d'un héritage bâti*, Paris, Éditions de la Villette, 2005, 399 pages.
- Jean-Baptiste Minnaert, « Histoire de l'architecture contemporaine en Méditerranée : questions de méthode et d'historiographie », dans *Repenser les limites : l'architecture à travers l'espace, le temps et les disciplines/Changing Boundaries : Architectural History in Transition*, conférence internationale organisée par l'INHA et la Society of Architectural Historians, 2005, <http://www.inha.fr>
- Jean-Baptiste Minnaert, *Henri Sauvage, ou l'exercice du renouvellement*, Paris, Institut Français d'Architecture/Norma, 2002, 416 pages.

#### France Nerlich

- „Le passage d'âge en âge comme motif d'une rhétorique visuelle chez Jiro Taniguchi, Fumiko Takano et Yumiko Oshima“. III<sup>e</sup> Journées Universitaires de Hérisson, *D'Age en âge*, organisées par Michel Mazoyer, Alain Montandon, Isabelle Klock-Fontanille, René Lebrun, 23-24 juin 2006, L'Harmattan, 2008.
- „Heinrich Heine et Paul Delaroche. Une certaine idée de l'art moderne“. Internationale Tagung *Heinrich Heine et la critique d'art*, Freie Universität Berlin, Centre allemand d'histoire de l'art, Ralph Häffner, 26-29 avril 2006. Actes à paraître.
- « Un rôle qui ne le ferait pas rire » La réception critique d'Ingres en Allemagne au XIXe siècle“. XXII<sup>e</sup> Rencontres de l'École du Louvre, Académie de France à Rome, *Ingres, un homme à part?*, Claire Barbillon, Philippe Durey, Uwe Fleckner et alii, 25-28 avril 2006. Actes à paraître.
- „Les voies de l'art. La présence de la peinture française en Allemagne, 1789-1848“, in : *La Circulation des œuvres d'art. 1789-1848*, Presses universitaires de Rennes, Institut national d'Histoire de l'art, Getty Research Institute, 2007, p. 231-249.
- „La réception des tableaux italiens de la collection d'Eugène de Beauharnais, duc de Leuchtenberg“, in : *Le goût pour la peinture italienne autour de 1800, prédécesseurs, modèles et concurrents du Cardinal Fesch*, sous la direction d'Olivier Bonfait, Philippe Costamagna, Monica Preti-Hamard, Ajaccio, Musée Fesch, 2006.

#### Yves Pauwels

- *L'architecture au temps de la Pléiade*, Paris, 2002
- *Aux marges de la règles. Essai sur les ordres d'architecture à la Renaissance*, Paris, 2008
- Site ARCHITECTURA, <http://architecture.cesr.univ-tours.fr/>
- Page personnelle sur le site du CESR, [http://umr6576.cesr.univ-tours.fr/equipes/page\\_personnelle.php?id=76](http://umr6576.cesr.univ-tours.fr/equipes/page_personnelle.php?id=76)

#### Pascal Rousseau

- « The Magic of Images. Hallucination and Magnetic Reverie in the Work of Henri Rousseau » dans le catalogue de l'exposition *Henri Rousseau. Jungle in Paris*, Tate Modern, Londres, 2005, p.190-203.
- (dir.), *Aux origines de l'abstraction 1800-1914*, Paris, Réunion des Musées nationaux, 2003.
- « Éros magnétique. Le surréalisme sous hypnose », dans catalogue *La Révolution surréaliste*, Centre Georges Pompidou, Musée national d'art moderne, mars 2002, p. 366-375.
- « Confusion des sens. Le débat évolutionniste sur la synesthésie dans les débuts de l'abstraction en France », *Cahiers du Musée national d'art moderne*, n°74, hiver 2000, p. 3-33.
- (dir.), *Robert Delaunay. De l'impressionnisme à l'abstraction*, Paris, Centre Georges Pompidou, 1999.

#### Manuel Royo

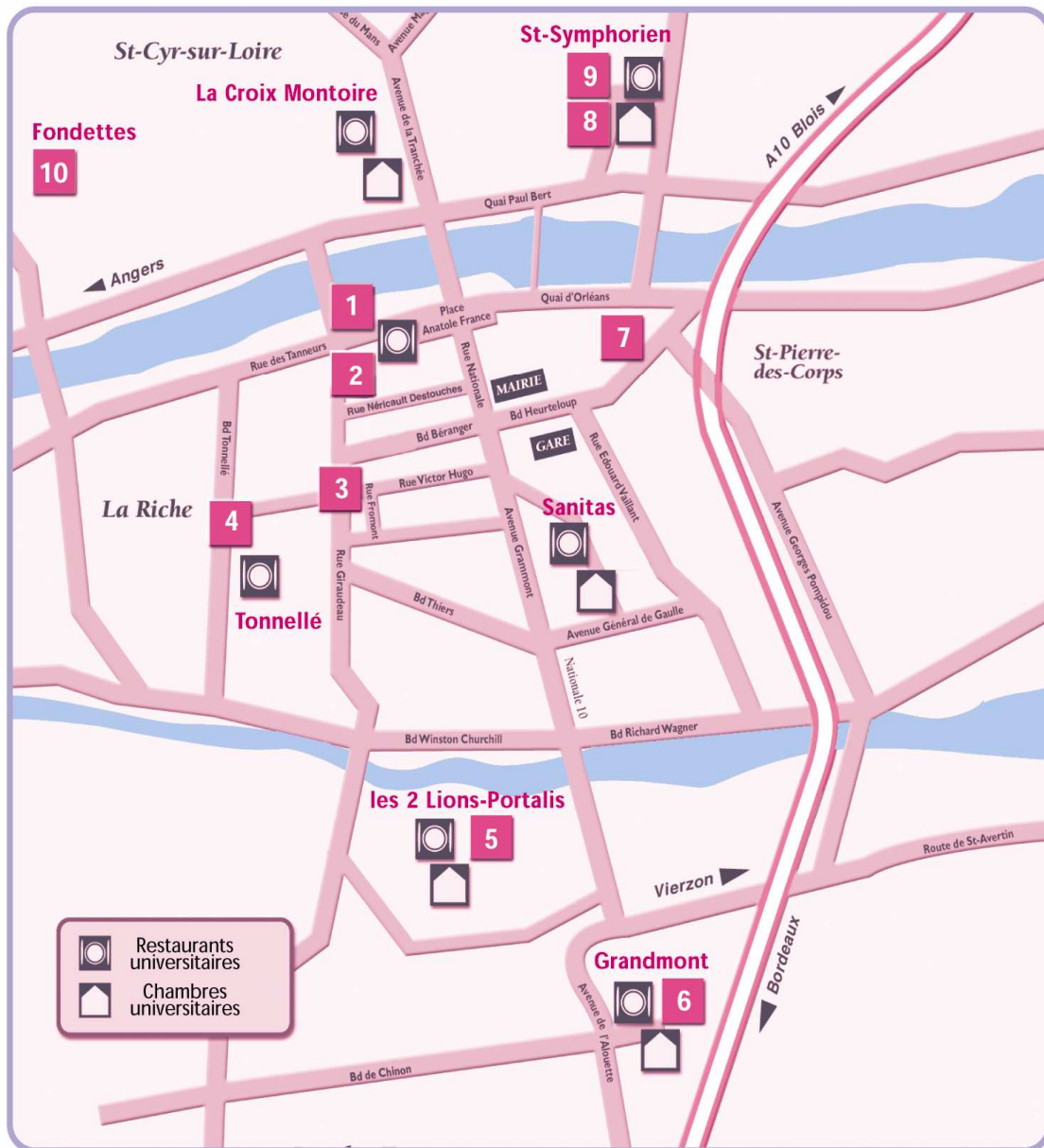
- «Le monde antique des Pensionnaires, ou les rapports ambigus de l'archéologie et de l'architecture à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècles », dans *Rêver l'Archéologie, XIX<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècle*, Centre Jean Palerne, St. Etienne, 2001, p. 203-235.
- « La maquette de Rome », in *L'Institut d'Art, 1923-1932*, dir. S. Texier, Paris, 2005.
- *La Rome antique de Paul Bigot. Conception et esthétique d'un plan relief*, Caen, PUC, 2006.
- « Bis vidimus urbem totam cingi... (Pline, NH, 36, 111). Les résidences de Caligula et de Néron, entre topos rhétorique et réalité topographique », in *Neronia VII*, Yves Perrin (dir.) Actes du Colloque International d'études néroniennes, Coll. Latomus, vol. 305, 2007, p. 378-405.
- « De la Domus Gelotiana aux Horti Spei Veteris : retour sur la question de l'association entre Cirque et Palais à Rome », dans les Actes du Colloque international sur le *Cirque romain*, centre Ausonius Bordeaux III, sous presse.
- *La Rome des Quartiers, des Vici aux Rioni*, Actes du colloque de la Sorbonne (dir. M. Royo, E. Hubert, A. Bérenger), sous presse.

#### Alain Salamagne

- *Le palais vers 1400, architecture et décor*, à paraître en 2006
- *Construire au Moyen Age. Les chantiers de fortification de Douai*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 2001.
- *Les villes fortes au Moyen Age*, Gisserot Histoire, 2002.
- "Les projets architecturaux dans les villes du nord de la France à l'époque médiévale et au début de la Renaissance : des maîtres d'ouvrage aux maîtres d'oeuvre", in *Du projet au chantier. Maîtres d'ouvrage et maîtres d'oeuvre aux XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles*, Paris, 2001.
- *Valenciennes aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Art et Histoire*, Presses Universitaire de Valenciennes, 1996 (Dir. avec L. Nys).

### Adresses électroniques des enseignants

- Françoise Alabe : [fr.alabe@club-internet.fr](mailto:fr.alabe@club-internet.fr)  
 Pascale Charron : [pascalecharron@free.fr](mailto:pascalecharron@free.fr)  
 Éric de Chassey : [eric.de.chassey@univ-tours.fr](mailto:eric.de.chassey@univ-tours.fr)  
 Natacha Lubtchansky : [natacha.lub@wanadoo.fr](mailto:natacha.lub@wanadoo.fr)  
 Marion Boudon-Machuel : [marionmachuel@free.fr](mailto:marionmachuel@free.fr)  
 Jean-Baptiste Minnaert : [jean-baptiste.minnaert@wanadoo.fr](mailto:jean-baptiste.minnaert@wanadoo.fr)  
 France Nerlich : [france.nerlich@univ-tours.fr](mailto:france.nerlich@univ-tours.fr)  
 Yves Pauwels : [yves.pauwels@univ-tours.fr](mailto:yves.pauwels@univ-tours.fr)  
 Pascal Rousseau : [p.rousseau@noos.fr](mailto:p.rousseau@noos.fr)  
 Manuel Royo : [ms.royo@wanadoo.fr](mailto:ms.royo@wanadoo.fr)  
 Alain Salamagne : [A.Salamagne@wanadoo.fr](mailto:A.Salamagne@wanadoo.fr)



1. **Site Tanneurs/Anatole France**  
Présidence, Services Centraux de l'Université, Service Universitaire d'Information et d'Orientation, Lettres, Langues, Arts, Sciences Humaines, Bibliothèque Universitaire.
2. **Centre d'Études Supérieures de la Renaissance (CESR)**
3. **Sites Béranger/Victor Hugo/Fromont**  
Lettres, Langues, Sciences, Humaines, Formation Continue.
4. **Site Tonnellé**  
Médecine, Bibliothèque Universitaire.
5. **Site Les 2 Lions**  
Droit, Economie et Sciences Sociales, EPU (Informatique, Productique), Bibliothèque Universitaire.

6. **Site Grandmont**  
Sciences, Pharmacie, EPU (Aménagement), IUT (Génie électrique), Bibliothèque Universitaire, Sport Universitaire.
7. **Site "Ursulines"**  
Musique.
8. **Site Loire**  
Géographie, Droit.
9. **Site Pont Volant**  
IUT.
10. **Site "Bel Air" Fondettes**  
Centre de Formation des Musiciens Intervenants, Institut Universitaire de Formation des Maîtres.